

Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

Eh oui, les vacances sont déjà terminées ! Toutes les bonnes choses ont une fin. La rédaction du petit journal s'est remise au travail comme les nombreux élèves de notre commune qui ont retrouvé leurs écoles. Avec quelques larmes pour les petits et parfois pour leurs parents et la joie des retrouvailles pour les plus grands.

Avec la rentrée, une nouvelle association est née : le Judo Acama Guarbecque. En accord avec la municipalité de Saint-Venant, le club est arrivé dans notre commune. Les cours se dérouleront à la salle des fêtes le mercredi.

Malheureusement, la vie a aussi son lot de tristesse. Jean Noël Deneuféglise, Maire de la commune de Lambres les Aires et vice-président de la Communauté de Communes Artois Flandres nous a quittés. Tous ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer se souviendront d'un homme sympathique, dévoué, qui a toujours travaillé dans l'intérêt des autres. La société de Secours Mutuel « La Communale » de Guarbecque a été peinée par la perte de son secrétaire Monsieur Maurice Hermant.

Au nom de la municipalité, j'adresse mes sincères condoléances à leurs familles.

Votre maire
Christophe Fiancette



Edito



Les festivités sont finies tout au moins pour cet été 2002. Revenons en images sur ces différentes journées après avoir ouvert cette édition par la rentrée scolaire. Nos culottes courtes guarbecquoises ont par ailleurs pu apprécier une leçon d'histoire vivante avec le passage du convoi de la libération du Nord – Pas de Calais.

La rentrée s'effectue également pour les sportifs en salle avec le club de gymnastique et un nouveau venu à Guarbecque : le « judo ACAMA ». Découvrez et redécouvrez les formalités d'inscription dans ce numéro. Retrouvons les volets informations et conseils pratiques avant de clôturer ce petit journal en stimulant le sens écologique du citoyen vis-à-vis du traitement des « bouteilles déchets ».

Vous souhaitant bonne lecture, la commission se tient à votre écoute.

Sommaire

- Mot du Maire	1	- Les festivités de la ducasse	7
- Edito	2	- Histoire locale	8
- La rentrée scolaire	3	- Les Infos	9
- Prochaines manifestations	4	- L'état civil	10
- Fête de la musique – Centre aéré	5	- Fiches pratiques	11
- Les festivités de la ducasse	6	- Commune propre	12

LA RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est effectuée par une belle matinée ensoleillée. Bien sûr, les plus petits ont pleuré dans les bras des mamans. Des mamans émues, elles aussi, de laisser leur enfant. Mais les maîtresses, avec leur gentillesse et leur expérience des rentrées, ont vite trouvé les mots justes. Pour les plus grands, quelle joie de se retrouver ensemble pour une nouvelle année scolaire ! A noter que Mme Martin devient directrice de l'école Daudet Perrault à la place de Mr Florczyk.



ECOLE DAUDET PERRAULT

**Petite et Moyenne Section : Melle PRIEUR et Mme COURTECUISSÉ
Grande Section et CP : Mme FREITAG
CE1 et CE2 : Mme MARTIN (Directrice)
CM1 et CM2 : Mr DECLERCK (en attendant le retour de Mme MICHEL)**



ECOLE SAINTE-BERNADETTE

**Petite et Moyenne Section : Mme DECROCK
Grande Section et CP : Mme TRANELLE
CP et CE1 : Mme RAMAEN
CE2 et CM1 : Melle VIENNE Marguerite
CM2 : Melle VIENNE Bernadette (Directrice)**

LES FESTIVITES DES PROCHAINS MOIS

Mercredi 09 Octobre

Vente Action Sociale d'Urgence
du District



Samedi 12 Octobre

Loto Jeune France
Guarbecque

Samedi 19 Octobre

Repas dansant du Club
Tennis et Gymnastique

Samedi 02 Novembre

Repas des Anciens
Combattants

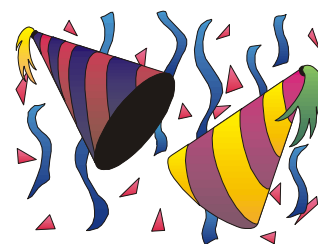
Samedi 16 Novembre

Repas Dansant
A.P.E. Ecole Publique



Samedi 7 Décembre

Loto Amicale Laïque



Samedi 28 Décembre

Course pédestre du Club des
Supporters de la
Jeune France

Mardi 31 Décembre

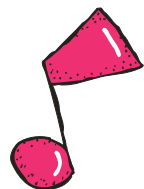
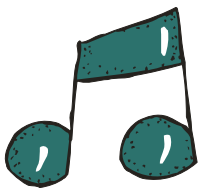
Nuit de la Saint-Sylvestre
Jeune France



LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Elle a eu lieu pour la deuxième fois dans le village. Cette année, les membres de deux formations : les *EVER STONE SOUND SYSTEM* et les *ROOTS REVIVAL* ont interprété des musiques de Bob MARLEY et d'artistes francophones, ALPHA BLONDY en tête. Des Guarbecquois : Cédric GYRE, Jérôme LORIOT et Tony REMEN étaient de la partie. De nombreuses personnes étaient présentes à cette sympathique manifestation.



CENTRE AERE DE SAINT-VENANT



C'est avec grand plaisir que le centre de loisirs sans hébergement de Saint-Venant a ouvert ses portes aux enfants de Guarbecque et ses environs. Diverses activités leur ont été proposées : la visite du parc aquatique de FORT-MAHON, la piscine, l'équitation, le camping sur la côte et au bois d'Olhain. Toutes ces activités furent très appréciées de nos jeunes Guarbecquois et tous se sont donné rendez-vous l'année prochaine.



RETOUR SUR



Cette année, les festivités de Guarbecque commencèrent par la fête du Sport.

Le 7 juillet: une randonnée cyclotourisme (avec des parcours de 25, 45, 65 et 85km) et en nouveauté une randonnée pédestre de 5 ou 10km.

Malgré le temps peu clément, les participants répondirent présents.

Le concours de pétanque a eu lieu le Samedi 13 juillet dans la joie et la bonne humeur. Plus de trente équipes étaient présentes sur le terrain des sports.

Bravo à nos finalistes: Jacky TANCHON, Grégory CORNILLE, Daniel OLIVARES et Bernard VENEL



Cette année, la matinée du 14 juillet commença par des jeux d'antan avec lâcher de ballons pour tous. Beaucoup de jeunes et de moins jeunes y ont participé. Après avoir fait le tour des différents jeux proposés, un repas dansant animé par "PACOTINS ET PACOTINES", groupe de danses traditionnelles flamandes, a fait partager les joies de la musique folklorique aux habitants.

En fin d'après-midi, a eu lieu le traditionnel concours de pigeons.



LES FESTIVITES

Le Samedi 20 juillet dans la soirée, la bière coula à flots avec la participation de l'orchestre bavarois PROSIT MUSIK. Les convives dansèrent au son de la musique bavaroise et repartirent avec le bock offert par le comité des Fêtes.



Le Dimanche 21 juillet démarra par la présence de nombreux chineurs venus s'installer dans les rues de Guarbecque. En fin de matinée, l'ouverture des manèges de la ducasse fit la joie des enfants plus ou moins grands.

Dans l'après-midi, une course cycliste junior, organisée par la municipalité avec le concours du club cycliste d'Isbergues, a vu la victoire de Thomas Vandekerckove du club de Fourmies. Il a parcouru les 110km en 2h44.

Le grand loto familial ouvrit ses portes le lundi 22 juillet. Près de 300 adeptes sont venus remplir leurs cartons en vue de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu.



Les festivités se terminèrent par le traditionnel goûter des anciens, le Mardi 23 juillet dans l'après-midi.

Comme d'habitude, les danses, les chants des convives et surtout leur bonne humeur animèrent une belle fin de journée.



Dans la commune, on ne manque jamais l'occasion de rivaliser d'adresse et d'imagination. Le concours d'épouvantails organisé pour la 2ème fois l'a prouvé.



NOTRE HISTOIRE LOCALE

La Libération

Pour faire suite au passage du convoi de la Libération qui a traversé et s'est arrêté dans notre village le 30 août dernier, nous allons retracer une petite partie de l'histoire de notre commune.



La Libération de Guarbecque

Elle s'est faite dans le calme, au cours de la nuit du 3 au 4 septembre 1944. Le mardi matin, c'était un fait accompli.

Malheureusement, la veille, deux jeunes gens, André VIART et son camarade Henri LUCHEZ, malgré les avis de leurs parents, s'en étaient allés à Lillers pour s'enrôler dans la Résistance. Ils en revenaient dans l'après-midi, passant à Busnes, fusil à l'épaule, sans cartouches. « Attention à tous ! leur a-t-on dit : il y a des Allemands au Pont du Chemin de Fer. » « On n'a pas peur ! » Repérés au passage à niveau, ils furent arrêtés à la Chapelle Bart par une sentinelle Allemande qui leur offrit une cigarette. Quelques minutes après, le chef arrivait et les malheureux furent fusillés. Un coup de fusil, une rafale de mitraillette entendus les firent rechercher au matin du mardi. On les retrouva derrière la Chapelle, dans l'eau du fossé, recouverts d'une pelletée de terre. Au sortir de la messe, leurs dépouilles furent amenées à l'église.

Bibliographie : Mémoires d'un village. O Queste

Pour compléter et poursuivre notre histoire locale, nous recherchons tous documents et témoignages sur la guerre dans notre village.

LES INFOS ...

INFOS



JUDO ACAMA GUARBECQUE

Une nouvelle association vient de voir le jour à Guarbecque. Après avoir débuté à St Venant, le JUDO CLUB ACAMA vient s'entraîner dans la salle des Fêtes. Le directeur technique M. Gérard Guilbaut sera secondé par Arnaud Moulai, ceinture noire 2^{ème} dan. Le président, Thierry Martel vous attends nombreux si vous voulez pratiquer ce sport.



Horaires des cours

Mercredi de 16h45 à 18h

BABY – JUDO et JUDO pour garçons et filles nés de 1995 à 1998

Mercredi de 18h à 19h30

JUDO pour garçons et filles nés en 1994 et avant

CLUB DE GYMNASTIQUE

C'est un club dynamique qui propose 2 séances de gymnastique par semaine, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Chacun fait selon ses possibilités et, si parfois certains exercices sont difficiles, souffrir avec le sourire est de rigueur !

Les cours sont assurés par une monitrice diplômée, sympathique et compétente. Le tout en musique, tantôt rythmée, tantôt douce, suivant les mouvements effectués.

Le lundi, gymnastique tonique : step, élastiques, mouvements propres au développement du rythme cardio vasculaire ... Ce programme convient à toute personne, jeune ou moins jeune, qui souhaite garder la forme grâce à un peu d'exercice physique.

Le jeudi, gymnastique douce : étirements, assouplissements, abdominaux ...

Ces exercices sont un excellent complément à la séance du lundi, mais sont aussi parfaitement adaptés aux personnes ne pouvant pratiquer la gymnastique tonique. Ils permettent de se muscler en douceur.

Le club est ouvert à tous : jeunes, moins jeunes, messieurs (qui pour l'instant, nous font plutôt défaut !)

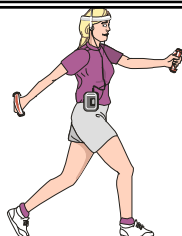
Les inscriptions se font lors des séances et le prix pour l'année est de :

28 euros pour 1 séance par semaine : le lundi de 17H45 à 18H45 ou le jeudi de 17H30 à 18H30

42 euros pour 2 séances par semaine : le lundi et le jeudi

Date de la reprise : 16 septembre 2002

A. MARIEN



L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS MOIS



Naissance

Colleen POUILLE 14 Juin 2002 à Auchel
De Stéphane et Ingrid HULLEUX, 7 rue du Pont Roy

Manon BLONDEAUX 21 Juin 2002 à Lens
De Frédéric et Fabienne DUBOIS, 19 rue des Sablons

Alexis PAPA 28 Juin 2002 à Beuvry
De Jean-Pierre et Stéphanie CAZIER, 2c rue de la Lampe

Justine GAMART 24 Juin 2002 à Auchel
De Ludovic et Marie-Christine DEPAEUW, 13 rue du Maréchal Foch

Coline HENRI 4 Juillet à Blendecques
De Cédric et Christelle RIDEZ, 27 rue Louis Lemaître

Mélissa MAEREL 14 Août 2002 à Béthune
De Frédéric et Laurence DELASSUS, 29 rue du Vieux-Pont



Mariage

David WALLART et Virginie VASSEUR 27 Juillet 2002

Frédéric DELBREUVE et Stéphanie MARION 17 Août 2002

Daniel MARTIN et Frédérique GRAUX 24 Août 2002

Décès

02-08-02 *Jean-Baptiste CHARRON, 72 ans*

Exonération de la Redevance Télé

Conditions pour obtenir l'exonération de la redevance

Vous pouvez en bénéficier si vous êtes âgé(e) de 65 ans au 1er janvier de l'année d'exigibilité de la redevance et remplissez simultanément les conditions suivantes:

- ne pas être passible de l'impôt de solidarité sur la fortune,
- ne pas être imposé sur le revenu au titre de l'avant dernière année (2000 pour la redevance 2002).

Autre condition, personnes âgées de 65 ans et plus

Vous devez également vivre seul ou avec votre conjoint et, le cas échéant, avec des personnes à charge ou avec des personnes non passibles de l'impôt de solidarité sur la fortune et non imposées sur le revenu au titre de l'avant dernière année (2000 pour la redevance 2002).

Autre catégorie de bénéficiaires

Vous pouvez en bénéficier si vous êtes infirme ou invalide au taux minimum de 80 % et remplissez les conditions suivantes.

Vous devez bénéficier, l'année précédente, d'un revenu fiscal de référence inférieur à un certain seuil, soit pour les revenus de 2001, 6 928 EUR pour la première part du quotient familial, majorée de 1 851 EUR pour chaque demi-part supplémentaire.

Autre condition, infirmes et invalides

Vous devez également vivre seul ou avec votre conjoint et, le cas échéant, avec des personnes (à l'exception de la tierce personne chargée d'une assistance permanente) ou parents en ligne directe dont le revenu fiscal de référence de 2001 est inférieur à 6 928 EUR pour la première part du quotient familial, majorée de 1 851 EUR pour chaque demi-part supplémentaire. Vous devez également ne pas être passible de l'impôt de solidarité sur la fortune.

Comment la demander?

Complétez la demande d'exonération qui se trouve au verso de l'avis d'échéance et renvoyez-la, accompagnée des pièces justificatives exigées, au centre régional de redevance dont vous dépendez.

Pour toute information, adressez-vous au centre régional de la redevance dont vous dépendez.

F
I
C
H
E

P
R
A
T
I
Q
U
E

UN GESTE SIMPLE, UNE COMMUNE PROPRE

*Guarbecque, commune plus que jamais soucieuse
de son environnement.*



Depuis plusieurs mois, les sachets s'accumulent auprès des conteneurs, et ce malgré le travail du service de nettoyage de la communauté de communes Artois Flandres.

En effet, il semblerait que le fait de mettre les bouteilles à l'intérieur des conteneurs soit devenu un geste difficile pour bon nombre de personnes. C'est face à ce dernier problème que la Mairie a décidé de tirer la sonnette d'alarme en lançant une **campagne d'affichage**.

A Guarbecque, chacun a un rôle d'éco-citoyen à jouer et le civisme n'est pas seulement le propre de l'homme, c'est aussi son devoir. Il en est de même pour les gens de passage qui déposent leur verre dans nos conteneurs.

Il faut savoir que les conteneurs sont directement collectés par les industriels du recyclage ce qui permet de faire des économies importantes sur le traitement de nos déchets.



Seuls les bouteilles,
canettes et bocaux en
verre sans bouchon, ni
couvercle sont acceptés!

Cette campagne se décline autour de deux affichettes. Chacune aborde le problème du non-respect de l'environnement sur un ton différent, mais elles répondent au même objectif :

Inciter à déposer vos bouteilles à l'intérieur des conteneurs et non pas à leurs pieds !!!

En France, la loi punit d'une amende de 35 à 76€ toute personne à l'origine de dépôts sauvages d'ordures.

Avant d'en arriver là ; faisons toutes et tous preuve de civisme et de respect d'autrui, afin que Guarbecque demeure un village propre, agréable à vivre et fier de son environnement.

